

Publié le 17 mars 2022

Lancement d'une étude sur l'activité de promotion immobilière des Sem

La Fédération des élus des Entreprises publiques locales (FedEpl) va lancer dans les prochains jours une étude sur l'activité de promotion immobilière des Sociétés d'économie mixte (Sem). Il s'agit de mieux connaître les modalités d'exercice de cette activité pour mieux porter les sujets afférents dans le cadre de l'action politique.



L'étude prendra la forme d'une consultation. L'ensemble des dirigeants de Sem d'aménagement, de développement économique, d'habitat et d'immobilier recevront par mail un lien vers un questionnaire en ligne. Ils pourront faire état de leur positionnement vis-à-vis de l'activité de promotion immobilière, que leur société l'exerce ou non.

Des études pour enrichir la connaissance globale des Epl en France

La FedEpl est le seul organisme collectant et recensant des données sur les Sociétés d'économie mixte (Sem), les Sociétés publiques locales (Spl) et les Sociétés d'économie mixte à opération unique (SemOp). A cette fin, elle réalise régulièrement des études et assure un suivi permettant de disposer de clés de compréhension du mouvement des Epl. Elle souhaite dans cette perspective réaliser une étude sur l'activité de promotion immobilière qui est de plus en plus répandue parmi les Sem.

Une consultation en ligne à destination des dirigeants de Sem

Les dirigeants des Sem d'aménagement, de développement économique, d'habitat et d'immobilier vont recevoir par mail un lien vers un questionnaire en ligne hébergé par l'application Google Forms. Ils **pourront répondre aux différentes questions relatives à l'activité de promotion immobilière**, que leur société l'exerce actuellement ou non. Les réponses ne seront pas traitées

individuellement et feront l'objet d'un traitement global. La FedEpl veillera à respecter les règles et protocoles habituellement en vigueur pour toute démarche de ce type.

Un maximum de réponses pour avoir une représentation précise de l'activité de promotion immobilière

La participation à l'étude n'est bien évidemment pas obligatoire. Mais **la réussite de l'initiative dépend grandement du niveau de participation de l'ensemble de la cible**. La Fédération des élus des Entreprises publiques locales (FedEpl) remercie par avance les dirigeants qui pourront prendre de leur temps pour répondre à l'ensemble des questions. Cela lui permettra d'aborder au mieux les sujets relatifs à cette activité dans ses commissions, événements ou publications, et de porter les sujets afférents dans son action politique.